



*La Confrérie de l'Art des Lys
3 place des Tilleuls
10170 ST OULPH*

ST OULPH, 25/10/2024

à

Monsieur le Maire de ST OULPH

Objet : Assemblée Générale ordinaire de notre association.

J'ai l'honneur de vous informer que s'est tenue à ST OULPH en date du 24/10/2024 une assemblée générale ordinaire par l'association locale « La Confrérie de l'Art des Lys ».

L'ensemble du bureau était présent et a voté les points suivants à l'unanimité :

- ◆ Création d'un compte bancaire au Crédit Agricole de Méry Sur Seine.
- ◆ Organisation des événements 2025 avec dates fixées sur calendrier.
- ◆ Prévision d'élargir notre champ d'événements : Brocante, bourse aux jouets, vide puériculture, loto...
- ◆ Planification en cours d'Halloween le 31/10/2024.
- ◆ Planification en cours d'une bourse aux jouets le 01/12/2024.
- ◆ Demande de subvention exceptionnelle auprès de la mairie, l'association ayant besoin de biens matériels afin d'organiser ces événements, une liste chiffrée sera transmise à la mairie avec la demande de subvention.
- ◆ Création d'un site internet, et d'un site sur le réseau social Facebook.
- ◆ Création d'une adresse courriel (boîte Gmail) accessible aux membres du bureau.

La trésorière

La secrétaire

Le président

